



## **BULLETIN D'ADHESION**

**COTISATION ADHERENT ANNEE 2010 48€<sup>TTC</sup>**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville ..... Pays .....

Téléphone fixe ..... Téléphone portable .....  
(pour recevoir les SMS)

E-mail ..... Site internet .....

Profession ..... Moto .....

### **TARIFS 2010 DES PRINCIPALES LICENCES**

**LICENCE NET : 105€<sup>TTC</sup>**

**LICENCE NCB : 143€<sup>TTC</sup>**

**LICENCE NCA : 237€<sup>TTC</sup>**

Merci de remplir un bulletin d'adhésion par personne et de joindre un chèque de règlement global (montant de l'adhésion au MCR + montant de la licence choisie) à l'ordre du **Moto Club Vitesse Rhodanien 7**, montée Bonafous 69004 Lyon.

Les adhérents du Moto Club Vitesse Rhodanien bénéficieront d'une remise de 10€ TTC sur les manifestations CGO (hormis celles à l'étranger et pack VIP)

#### **DEMANDE DE LICENCE 2010 : Lire attentivement « Le guide du licencié ».**

Le code des assurances rend obligatoire l'assurance de responsabilité civile de tout véhicule terrestre à moteur, qu'il soit immatriculé ou non.

Pensez à vérifier que vos motos sont correctement assurées.

*Dorénavant, pour une transformation de licence NET en NCB ou NCA, le pilote doit obligatoirement avoir passé le CASM.*

Pour un renouvellement de licence, préciser votre numéro à adhérent (six chiffres) et le code licence.

Pour un changement de club, **fournir obligatoirement un quitus** (à demander au club que vous quittez).

Pour toute demande de licence : avis, tampon et cachet du médecin sur les 3 volets.

*A réception de votre licence, vous serez chargé d'y apposer votre photo (obligatoire).*

Merci de nous adresser votre demande de licence (exemplaire blanc/vert/jaune) dûment remplie et signée, accompagnée du bulletin d'adhésion au MCR et d'un chèque de règlement global (**montant de l'adhésion au MCR + montant de la licence choisie**) à l'ordre du **Moto Club Vitesse Rhodanien 7**, montée Bonafous 69004 Lyon.

Date et signature